FEUILLETON.

No 5. Commencé le 23 janvier.

—LA—

PERLE NOIRE

—PAR—

VICTORIEN SARDOU.

VI

—Suite—

—Monsieur, lui dit Balthazar, ayez la bonté de nous laisser seuls avec cette enfant, votre présence l'irrite; et nous aurons d'elle meilleur marché que vous.

M. Tricamp s'inclina.

—Comme il vous plaira, monsieur, mais défiez-vous. Quelle gaillarde!

Et il sortit....

VII

Cornélius ferma brusquement la porte sur lui; puis les deux jeunes gens s'approchèrent doucement de Christiane, qui s'était assise sur son lit et qui regardait devant elle, l'œil fixe, sans larmes cette fois, et tremblant la fièvre de tout son corps.

—Voyons, Christiane, mon enfant, dit Balthazar en essayant de prendre sa main crispée sur le lit, nous voilà seuls maintenant, vous n'êtes plus qu'avec des amis.... Vous allez parler!...

—Je ne veux pas rester ici! dit Christiane d'une voix rauque et sèche, je veux m'en aller.... laissez-moi m'en aller!....

Cornélius la fit rasseoir doucement:

—Vous ne pouvez pas sortir, Christiane, vous ne le pouvez pas, sans nous répondre.

—Dites-nous la vérité, reprit Balthazar, je vous en prie, Christiane, toute la vérité, mon enfant .... On ne vous fera rien.... je vous le jure sur mon honneur.... Je vous pardonnerai, et personne ne le saura.... je vous le jure, Christiane.... devant Dieu!.... Est-ce que vous ne m'entendez pas!....

—Si! répondit Christiane, qui ne l'écoutait pas.... Ah! je ne peux plus pleurer! Ah! si je pouvais pleurer!.... Faites-moi pleurer!....

Cornélius regarda son ami d'un air inquiet. Il prit les deux mains brûlantes de la jeune fille, et, les serrant doucement dans les siennes:

—Christiane.... ma fille, lui disait il avec toute la tendresse possible, il y a miséricorde pour tous, et nous vous aimons trop pour être sans pitié! Ecoutez-moi, je vous en prie. Est-ce que vous ne me reconnaissez pas?

—Si, dit Christiane en le regardant.

Et ses yeux devinrent humides.

—Eh bien! je vous aime, moi... vous le savez bien.... je vous aime de tout mon cœur!

—Ah! s'écria la jeune fille attendrie et fondant en larmes, c'est vous qui dites que j'ai volé!

—Eh bien! non, répondit vivement Cornélius, non! je ne le dis pas; non! je ne le crois pas! Mais, chère enfant, vous voyez bien qu'il faut m'aider à vous justifier, à trouver le coupable, et pour cela il faut être franche avec moi et tout me dire, tout!....

—Oui, vous êtes bon, vous! répondit Christiane en pleurant. Vous avez pitié de moi et vous ne croyez pas ce qu'ils disent! Défendez-moi!.... Est-ce que vous ne voyez pas qu'ils sont stupides avec leur vol?.... Et qu'est-ce que l'on veut que je vole ici?.... Est-ce que ce n'est pas tout mon cœur, cette maison?.... Est-ce qu'il y a dans ce mur-là, reprit-elle avec plus d'exaltation en frappant sur la muraille, est-ce qu'il y a une seule pierre que je n'adore pas?... Est-ce que l'on vole sa propre vie et son propre sang?... Et dire que ma bonne mère n'est pas là!... (C'est le nom qu'elle donnait à Mme Van der Lys.) Ah! si elle était là... elle vous ferait rentrer sous terre avec votre vol!... Mais je suis seule, n'est-ce pas?... et l'on m'accuse parce que je suis une bohémienne... parce que j'ai volé quand j'étais petite.... Et l'on m'appelle *voleuse!*.... *voleuse!*.... *voleuse!*... On m'appelle *voleuse!!*...

Elle retomba sur le lit en sanglotant.

Bathazar n'y tint plus: il se mit à genoux devant le lit, et de sa voix la plus suppliante, comme s'il eût été lui-même le coupable:

—Christiane! ma sœur, ma fille, mon enfant, regarde-moi!.... Je suis à genoux, tu le vois! Je te demande pardon de tout le mal que je t'ai fait. On ne dira plus rien, on n'en parlera plus; c'est fini!.... entends-tu?.... Mais puisque tu m'aimes.... tu ne veux pas le savoir.... cela m'est égal....) Mais si tu le sais, toi.... je t'en supplie, par le nom de ma mère, que tu appelais la tienne, fais que je le retrouve.... [illegible] Tonte [illegible] celui qui m'a [illegible] voleur.... [illegible] le veux-tu, dis?.... veux-tu me le rendre?

—Oh! dit Christiane désespérée, s'il était dans le sang de mes veines, vous l'auriez déjà!....

—Christiane!....

A continuer.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Peter Weber.

No. 47,080 Cour Civile de District.

MARDI, 4 FEVRIER 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureaux No 629 rue Commune—MARDI, 4 Février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 24 décembre 1895, rendu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire de la Succession de John Peter Weber, No 47,080, du dossier de la dite Cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique:

Chaq certains lots, de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans la partie anciennement connue comme faubourg Plaisance, étant l'ilet No 13 du dit faubourg, maintenant No 275 du plan de ville qui est compris entre les rues Chestnut, Toledano, Camp et l'avenue de la Louisiane. Les dits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, en date du 15 décembre 1894 et mesurant comme suit, à savoir:

Le dit lot No 6 étant le cinquième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Tolédano et mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds (118); les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3318 et 3320 de la rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage à deux corps de logis retirée de la rue et ayant galerie de façade, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc, chaque côté rapporte par an $361.

Le dit lot No 7, qui est le quatrième lot de l'encignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds (118), les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros 3312 et 3314 rue Chestnut et consistent en une résidence en bois, avec deux corps de logis, retirée de la rue et ayant galerie de face, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. chaque côté rapporte $236 par an.

Ledit lot No 8 qui est le troisième lot de l'encignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent dix-huit pieds (118). Les bâtisses sur ledit lot sont désignées par les numéros municipaux 3308 et 3310 rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage avec deux corps de logis, retirée de la rue, ayant galerie de face, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. Chaque côté rapporte $236 par an.

Le lot No 9, qui est le deuxième de l'encignure des rues Chesnut et Toledano, mesure trente-deux (32) pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent dix-huit (118) pieds; les bâtisses sur le di lot sont désignées par les numéros municipaux 3304 et 3306 de la rue Chesnut et consistent en une résidence en bois à un étage avec deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet, hangar, cuve, etc; chaque côté rapporte par an $360.

Le lot No 10 qui forme l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, et mesure trente deux pieds (32) de face à la rue Chestnut, sur une profondeur et de face à la rue Toledano de cent dix-huit pieds (118) entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3,300 et 2,302 rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, ayant galerie de face, quatre chambres, et deux cabinets au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier étage, une cour de face et dans le fond, deux cuves, hangars, et rapportant par an $312.

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Sud Remparts, anciennement Cirque, Julie, Girod et Dryades, anciennement Phillipus, désignés par les lettres A, B, C, sur un plan dressé par A. O. Bell, voyer de ville, en date du 9 octobre 1895, et mesurés comme suit, à savoir:

Le dit lot désigné par la lettre A; mesure vingt pieds (20) huit pouces (8) et sept lignes (7) de face rue sud Remparts sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds (95) quatre pouces (4) entre lignes égales et parallèles, le dit mesurement de vingt pieds (20) huit pouces (8) et sept lignes (7) inclu une moitié d'une allée en commun, au dit lot A et le lot touchant B, la dite allée mesure trois pieds (3) et cinq pouces (5) de face à la rue sud Remparts s'étendant en profondeur de quarante huit pieds (48) dix pouces (10) ou le même morceau et ligne de la propriété continue du milieu de la dite allée du fond du dit lot. Les améliorations sur le dit lot sont désignées par le numéro municipal 748 Sud Remparts. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée, occupée comme une boulangerie et pâtisserie, deux chambres au premier étage avec galeries de façade et à l'arrière, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant une chambre au rez-de chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, four, hangar, etc, rapportant $480 par an.

Le dit lot désigné par la lettre "B" mesurant vingt pieds (20) cinq pouces (5) et deux lignes (2) de face à la rue Sud Remparts sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-quinze pieds (95) quatre pouces (4), ledit mesurement sur la rue Sud Remparts de vingt pieds (20) cinq pouces (5) et deux lignes (2) inclus la moitié d'une allée en commun au dit lot "B" et le lot "A" qui touche, la dite allée mesure trois pieds (3) cinq pouces (5) de face à la rue Sud Remparts sur quarante huit pieds (48) dix pouces (10) de profondeur entre lignes égales et parallèles, au dit point la ligne de la propriété s'étend au fond du lot. La bâtisse sur le dit lot est désignée par le numéro municipal 750 Sud Remparts

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en briques à deux étages ayant de grandes chambres au rez-de chaussée, occupées comme un bar room, et deux chambres au premier étage, galerie de face et de fond, une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., et rapportant $420 par an.

Le dit lot désigné par la lettre C, mesure trente deux pieds (32) neuf pouces (9) et deux lignes (2) de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt quinze pieds (95) quatre pouces (4). Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 754 Sud Remparts. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée (occupés par un ferblantier) et deux chambres à l'étage supérieur, galerie de face et dans le fond et une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., rapportant $420 par an.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro 10, dans l'ilet No 18, maintenant ilet No 403, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2, le 1er mai 1810, et déposé à l'étude de D. L. McClay, ancien notaire en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gaborne et Robertson, l'avenue Cleveland, anciennement Jackson ou Gasquet, et l'avenue Tulane, anciennement Common. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane, sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 258 rue Claiborne.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en bois à une étage, avec quatre chambres et une bâtisse en bois dans le fond à deux étages, ayant deux chambres sur l'étage du bas et de six chambres sur l'étage du haut, avec hangar bien entouré, 3 puyes, water works, etc., rapportant $800 par an.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Philip, Première et St-Denis, étant désigné par le No 13 sur un plan de C. F. Zimpel, voyer, en date du 26 mai 1832, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot ferme l'encoignure des rues Dryades et Philip, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Philip.

Les améliorations sur l'encoignure des rues Dryades et Philip consistent en une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres occupées comme epicerie et bar-room. Adjoignant est une bâtisse en bois à deux étages, ayant deux chambres au-dessous et deux chambres au-dessus, cuve, hangar fermé, etc., et rapportant 9360 par an et faisant face à la rue Philip. Touchant à l'encoignure est une résidence simple et double, ayant huit chambres en tout, cuve, hangar et rapportant 9264 par an, connue par les numéros 1914 et 1916 rue Philip.

Conditions—Comptant. Dix pour cent sur le montant de l'adjudication de dépôt seront requis par les enchérisseurs pour faire la vente. Actes de vente passés devant Geo. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs assument les paiements des taxes d'Etat et de ville de l'année 1895.

21 déc—31—jan 7 14 19 21 26 28—fév 2 3 4

UN SPÉCIFIQUE

—POUR—

La Grippe, les Rhumes, la Toux

ET LES AFFECTIONS DES POUMONS,

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

"Il y a deux ans, j'avais la grippe qui me laissa une toux ne me donnant de repos ni jour ni nuit. Le médecin de ma famille me soigna, changeant les remèdes aussitôt qu'il trouva qu'il ne m'avait apporté aucun soulagement, mais en dépit de

ses ordonnances, je ne me trouvai pas mieux. A la fin, mon mari ayant lu, un jour, qu'un monsieur qui avait eu la grippe avait été guéri en prenant du Pectoral-Cerise d'Ayer, se procura une bouteille de cette médecine, et avant que j'en eusse pris la moitié, j'étais guérie. J'ai trouvé dans le Pectoral un spécifique supérieur pour les rhumes, la toux et les affections des bronches." — EMILY Wood, North St., Elkton, Md.

Le Pectoral-Cerise d'AYER

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry B. Blackwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,461—Division C—Attendu que Mme Kate Blackwell, veuve Cannon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry B. Blackwell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concernor, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28jan—28 31—fév 6

August Bowman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 47,591 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward F. Bowman, syndic des créanciers en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 janv—28 31—fév 6

Succession d'Arthur E. Saget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,454—Division D—Attendu que Mme Noémie Charbonnet, veuve d'Arthur E Saget, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur E Saget, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28jan—28 31 fév6

Succession de Jules P. Couret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 48,446 — Division B.—Attendu que Mme Henrietta Eugenia Redmondet, veuve de Jules P. Couret, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules P. Couret, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 janv—28 31—fév 6

Succession de Richard Francis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,229—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme R. Francis exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 janv—24 28—2 fév

Succession de George Allain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 12,758—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par V. Allain, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

24 jan—24 28—fév. 2

Succession de Mlle Elizabeth Crone

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,127—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Oumane M. Duromus, Exécutrice Testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 jan—19 28 29

Succession de Mme Julie Lilienthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,625—Division C—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dadif dans la succession de Mme Julie Lilienthal, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 janv—24 28—fév 9

Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans—No 314 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, Lne, 17 janvier 1896.—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende semestriel de QUATRE (4) POUR CENT, sur le fonds-capital a été déclaré payable sur demande.

18 janv—10f SCOTT McBRIDE, Secrétaire.

Avis aux Contribuables.

Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affidavits pour le paiement des licences et de remplir les retours d'assessement.

F. D. CHARBONNET.—Notaire,

606 rue Gravier, coin Camp, N. O.

19jan—1m dim mar ven

AMUSEMENTS.

G. B. JEFFERSON, KLAW & ERLANGER ont l'honneur d'annoncer que

PADEREWSKI

donnera des concerts à

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Les 27 et 29 Janvier à 8 h P. M.

Le sièges sont maintenant en vente. Prix Parquets et Dress Circle, $3.00. Balcon $2.00.

Les Pianos Steinway & Sons seront en usage à toutes les représentations.

26 jan—26 29

THEATRE ST-CHARLES.

Ce Soir et toute la semaine—Matinées—Mardi, Jeudi et Samedi, à midi, l'acteur de talent, OLIVER BYRON, supporté par la charmante artiste, KATE BYRON,

Et une troupe compétente, dans

THE UPS & DOWNS OF LIFE.

Pièce remplie de situations émouvantes et aussi de situations très gaies.

La semaine prochaine—THE COTTON KING.

28 jan—5f

GRAND OPERA HOUSE.

HENRY IRVING

Mlle ELLEN TERRY,

Et le London Lyceum Company, Sous la direction de A. by Schoefar & Gran.

Mardi soir—Double programme — "Journeys End in Lovers Meeting" et "The Lyons Mail".—Mercredi soir — Double programme — "Nance Oldfield" et "The Bells".—Jeudi et Vendredi soirs — "King Arthur".— Samedi soir—Louis XI.

Dimanche, 2 Fév.—"Frieds" "Mexico".

28 jan—5f

GRAND BAL PARE

—Donné par la—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans, à la

SALLE DES ODD FELLOWS,

Le Samedi, 1er février 1896.

Prix du Billet,.....$1 00.

MM. les sociétaires recevront leur carte qui est strictement personnelle et non transmissible.

Les demandes d'invitation de dames doivent être adressées à Messieurs les membres du Comité d'Organisation.

Le Comité d'Organisation se réunit tous les jeudis à 7 heures.

12 jan—12 19 28 29 30 31—fév 1er

Crescent City Jockey Club,

REUNION D'HIVER,

Commençant le 23 novembre 1895

PLUS DE 100 JOURS.

Cinq Courses par jour, pluie ou beau temps.

C. S. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS Juge Président.

Les courses commencent à 2 P. M.

Prix d'admission au "Grand Stand" .. 50 sous.

19 nov—4m

Ecole Catholique d'Hiver

d'Amérique.

SALLE TULANE,

Place Université, entre les rues Canal et Commune.

Un cours de quatre semaines, comprenant cinquante-deux lectures sur la science, les arts, l'histoire naturelle, éthiques, belles-lettres, pédagogie, etc.

Commençant jeudi, 20 fév. 1896.

A 10:30 A. M., 4 P. M. et 8 P. M chaque jour.

Les lectures et discours seront faits par des orateurs de marque.

Prix pour la vie (patron fee).....	$100 00
Prix annuel (patron fee).....	10 00
Cours simple, 5 lectures.....	1 00
Simple admission.....	25c

Le "patron fee" comprend l'admission à toutes les lectures et aux autres fonctions.

S'adresser au secrétaire,

A. H. FLEMMING,

Tulane Hall, University Place.

18 déc—2 m Nouvelle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE — COMPANY

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs.	Arrivées.
Express de la Californie.	9:15 a. m.	6:55 p. m.
Malle rapide du Texas et du Mexique.....	8:35 p. m.	6:30 a. m.
Lafayette Local.....	4:55 p. m.	4:55 p. m.

Pullman Buffet Sleeping Room Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco, Houston, San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la Californie.

"Sunset Limited" jusqu'à Los Angeles et San Francisco, avec Char composé de Salle à Manger, Salon Dortoirs à dix sections et Char à compartiments, avec servantes, commencant le 31 Octobre, 1895, laissent la Nouvelle-Orléans à 10.00 a. m. tous les jeudis et lundis, et arrivent à 6.55 a. m. tous les mercredis et samedis. fév—1an

AU PUBLIC.

Au début de la nouvelle année, nous prenons l'occasion d'appeler l'attention de nos amis du Second et Troisième Districts, et le Public en général, sur les quelques mots qui suivent:

"Lorsqu'il y a trois ans, la Liquidation des Affaires de l'ancienne Compagnie d'Assurance de la Nouvelle Orléans fut décidée, nous fûmes assez heureux pour obtenir l'Agence de la Compagnie du Sud, de la Nouvelle-Orléans, dans le Second District de cette ville. La position financière de cette institution bien connue, sa libéralité proverbiale dans le juste règlement de ses pertes, jointe à nos humbles efforts, ont réussi à établir sur une base solide, dans le quartier français de Nouvelle-Orléans, un Bureau d'assurances qui offre à ses nombreux amis, non seulement une Police parfaitement garantie, mais l'avantage précieux pour beaucoup d'entre eux, de pouvoir s'assurer, dans une compagnie du pays, sans avoir à traverser la rue du Canal.

Malgré l'énorme concurrence qui existe aujourd'hui, dans ce genre d'affaires, et la quantité toute d'agences représentant des compagnies de presque toute le pays établie ici, nous avons réussi au delà de nos espérances et nous pensons qu'avec l'aide de nos nombreux amis, et celui de nos amis à venir, nous arriverons à placer notre Agence sur un pied d'égalité avec celles d'outre Canal.

D'ici donc sans détours et sans hésitations, que nous prenons la liberté de solliciter le patronage des résidents du vieux quartier Français, qui sont particulièrement intéressés au succès d'une entreprise de ce genre, dans leur District, et nous profitons de cette occasion pour remercier les nombreux clients qui nous ont prêté leur appui jusqu'à ce jour.

J. WALLACE JOHNSON, gérant,
CHS. LAUDUMIEY,
CH. D. FOUCHER,
OCTAVE LABARRE,

Anciennement employés de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans.

26 janv—7 f

Wm. G. Coyle & Chas. G. Coyle.

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama,

Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Chars, en chalands pour planteurs sucriers.

BUREAUX:

Nouveau No 823 rue Carondelet,

Ancien No 47, coin Union.

30oct—

L. MONROSE,

Feu, Marine, Cyclone. **Agent Général d'Assurances.** No 30 Rue Carondelet

Représente { Commercial Union Assurance Co., Limited, Londres. The Greenwich Insurance Co., New York. London Assurance Corporation.

1er sept—1 an

L'Année Présente.

Nous voulons être les bijoutiers auxquels vous pensez d'abord. Notre commerce immense des Fêtes nous a prouvé ainsi qu'à vous, combien nous sommes en avance des autres bijoutiers. Nous avons toujours le plus grand choix de—

DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUTERIE FINE

Et notre spécialité est la manufacture de tout ce qui comprend la bijouterie. Les prix sont justes, pas exorbitants.

FRANTZ & OPITZ,

Bijouterie et Beaux-Arts.

129 rue Bourbon, près Canal.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par le

SIROP HENRY MURE

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris

POUR LA GUÉRISON DE

EPILEPSIE, HYSTERIE	*MALADIES du CERVEAU et*	*MIGRAINES, INSOMNIE*
HYSTERO-EPILEPSIE	*de la MOELLE EPINIERE*	*EBLOUISSEMENTS*
DANSE de SAINT-GUY	*CONVULSIONS, VERTIGES*	*CONGESTIONS CERÉBRALES*
DIABÈTE SUCRE	*CRISES NERVEUSES*	*SPERMATORRHEE*

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, *a PONT-SAINT-ESPRIT (France)*

DÉPÔT A LA *Nouvelle-Orléans* : J. L. LYONS & Cᵉ. 42-44, Camp.

Maladies d'Estomac

DYSPEPSIES, GASTRALGIES — CHARBON DE BELLOC

Une commission nommée par l'*Académie de Médecine de Paris*, pour étudier les effets du CHARBON de BELLOC, a constaté que les MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS DIFFICILES ou douloureuses, NAUSÉES, VOMISSEMENTS, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en poudre, soit en pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du CHARBON de BELLOC en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la DYSENTERIE, la diarrhée, la CONSOMPTION, la FIÈVRE TYPHOÏDE. Le CHARBON de BELLOC est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles [illegible] *et le cachet du* **Docteur BELLOC.**

En vente dans toutes les Pharmacies. — Prix: Poudre, 1 fr.; Pastilles, 1 fr. 50 avec une instruction.

Dépôt: E. FRÉRE — A. CHAMPIGNY et Cᵉ Sᶜ, 19 rue Jacob, Paris.

ASTHME & CATARRHES

Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NEVRALGIES

Vente en Gros: J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS Exiger la signature

Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS : J.-L. LYONS ET Cie — FINLAY ET BRUNSWIG.

Et dans toutes les principales Pharmacies des *Etats-Unis*.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1896.....	1,015,465 66
Surplus.....	250,074 69
Surplus aux détenteurs de polices.....	765,540 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE

18 janv95—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE **PHŒNIX** DE HARTFORD CONN.

Actif, valeur réelle..... $5,820,322

Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

WM. M. REILLEY & CO., Agents pour l'Etat

307 RUE CARONDELET—TELEPHONE 229

29mai95 1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre,

Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

1re classe, $160. 2me classe $116.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit:

LA BOURGOGNE, Lebœuf, 1er février, à 2 P. M.
LA TOURAINE, Santelli, 8 février, à 7 A. M.
LA GASCOGNE, Baudelon, 15 février, à midi

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.

Deuxième place.....$50

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits

EMMANUEL E. PREVOST,

Agent général du Sud,

45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

NEW ORLEANS.....Mercredi, 29 janvier.
LOUISIANA.....Mercredi, 5 février.
CROWKERBOOKER.....Mercredi, 12 février.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marineur Garantie au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALEX. HARRIS, Agent,

No 318 rue Carondelet.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, 642 rue Canal.—Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1896.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année suivante, sera tenue LUNDI, 3 février 1896, au bureau de la compagnie, No 642 rue du Canal, au troisième, entre midi et 2 heures P. M.

Les livres de transfert seront fermés du 24 janvier au 3 février, inclusivement.

JAMES POLLOCK, Secrétaire

24 jan—10f

LIBRAIRIE FRANÇAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Succursale: MONTREAL 1615 RUE NOTRE DAME.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain, contenant outre de nombreux renseignements utiles, une carte en deux couleurs des Etats Unis.—Prix 25 cents. 9 fév—

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités stellonestric élastique faites sur commande. Un magasin une grande variété de ceintures de supports, de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,

114 rue St-Charles, au coin de la rue Lafayette. 6 fév—1an

E Fougera & Co., Droguistes [New-York.

Magasin du Bon Marché

61 Rue Royale

(NOUVEAU No 313)

F. A. BRUNET.

Horloger, Bijoutier, Joaillier

Marchand de Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toutes descriptions.

Cannes et Ombrelles à pomme d'or et argent.

Achat et échange de vieil or et argent.

Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14déc95—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE,

Plus de $51,000,000 de pertes payées par les Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - -	$3,236,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - -	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas Z. Moore, C. M. Soria.

ENRYV. OGDEN, Secrétaire Résident — CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

4nov 129—1an J. G. PEPPER Député Sous Secrétaire

Aucune ANEMIE

Ne